

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 17 Procurations : 4 Absents : 8 Votants : 21</p>	<p>L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 13 décembre 2018</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Philippe RIGAL, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Line DELHON, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Andrée ESCAICH à Magali GRANDSIMON, Marie-Ange KOFFEL à Alain PACE, Thierry LAZZAROTTO à Carine PAILLAS, Jean-Pierre ZANATTA à Alain VIDAL.</p> <p>ABSENTS : Michel PASDELOUP, Jérôme BOUTELOUP, Corinne CORDELIER, Bruno BENOIST, Laurent VALLET, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Philippe RIGAL</p>	
<p>N° 4563</p> <p>OBJET :</p> <p>Remplacement d'un membre suppléant au Comité technique</p>	<p>Vu la délibération n° 4238 du 22 mai 2014 portant désignation des membres élus du Comité Technique, Vu la démission au 30 septembre 2018 de Mme SERRES Bernadette, membre suppléante du Comité Technique,</p> <p>Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder à l'élection d'un membre suppléant au Comité Technique suite à cette démission.</p> <p>Après appel à dépôt de candidature auprès du Maire, deux candidatures ont été déposées : Madame GRANDSIMON Magali et Monsieur ZANATTA Jean-Pierre</p> <p>Le Conseil municipal est appelé à voter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - GRANDSIMON Magali : 16 voix - ZANATTA Jean-Pierre : 2 voix - Ne participent pas au vote : 3 <p>Madame GRANDSIMON Magali est élue membre suppléant du Comité Technique en remplacement du membre suppléant démissionnaire.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous- Préfecture le : 21 DEC. 2018</p> <p>Affiché le : 21 DEC. 2018</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 20 décembre 2018</p> <p style="text-align: center;">Le Maire, Alain PACE</p>  